



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Service de sécurité incendie

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR	1
MISSION	2
LES VALEURS ORGANISATIONNELLES	2
NOS VALEURS INDIVIDUELLES	2
STRUCTURE DU SERVICE	3
CARTE GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY	4
PORTRAIT DE LA VILLE DE SAGUENAY	4
SERVICES OFFERTS AUX CITOYENS	4
NIVEAU DES RISQUES D’INCENDIE	5
ADMINISTRATION	6
RESSOURCES HUMAINES	6
RESSOURCES FINANCIÈRES	7
<i>Budget</i>	<i>7</i>
<i>Dépenses</i>	<i>7</i>
<i>Coût per capita</i>	<i>7</i>
<i>Temps supplémentaire</i>	<i>7</i>
<i>Revenus</i>	<i>8</i>
DIVISION GESTION ET ANALYSE DES RISQUES	9
PROGRAMME DE PRÉVENTION RÉSIDEN­TIELLE	9
SENSIBILISATION PAR TÉLÉPHONE - SECTEURS NON URBAINS	9
EXERCICES D’ÉVACUATION	10
INSPECTIONS DES RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS	11
PLANS D’INTERVENTION	11
INCENDIES MORTELS	11
DOSSIERS SUR LESQUELS LES INSPECTEURS-ENQUÊTEURS ONT ENQUÊTÉ EN 2020	11
CAUSES PROBABLES DES INCENDIES	12
ÉDUCATION DU PUBLIC	12



DIVISION INTERVENTION	13
<i>PROTECTION DU TERRITOIRE</i>	13
<i>NOMBRE D'APPELS TOUTE CATÉGORIE</i>	14
<i>NOMBRE D'APPELS POUR DES INCENDIES DE BÂTIMENT ET AUTRES</i>	14
<i>INTERVENTIONS POUR DES INCENDIES PAR USAGE</i>	14
<i>NOMBRE D'APPELS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION</i>	15
<i>NOMBRE D'APPELS PAR CASERNE TOUTE CATÉGORIE</i>	16
<i>FORCE DE FRAPPE</i>	16
<i>SERVICES SPÉCIALISÉS</i>	17
<i>PERTES</i>	17
<i>Pertes matérielles par usage</i>	17
<i>Pertes matérielles en incendie de bâtiment</i>	18
<i>Pertes per capita</i>	18
<i>NOMBRE D'APPELS SELON LES HEURES</i>	19
<i>VÉHICULES</i>	19
<i>Vérification annuelle et attestation de performance</i>	19
<i>ÉQUIPEMENT</i>	20
<i>FORMATION</i>	20
DIVISION DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL	21
<i>FORMATION</i>	21
<i>MAINTIEN DES COMPÉTENCES</i>	23
<i>SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL</i>	24
<i>PLAN DE MISE EN ŒUVRE</i>	25
POUR NOUS JOINDRE	30



MOT DU DIRECTEUR



J'ai le plaisir de vous faire part des activités et réalisations qui ont été effectuées par le Service de sécurité incendie au cours de l'année 2020.

L'année 2020 a été axée sur la gestion du plan de continuité des opérations, dans un contexte de pandémie de COVID-19, afin d'assurer les services essentiels aux citoyens de Saguenay.

La structure organisationnelle de la Ville de Saguenay en gestion des risques a été un outil adéquat pour atteindre nos objectifs organisationnels.

Il est important de souligner l'implication de tous les employés dans leur travail de chaque jour, et ce, tant au niveau du Service de sécurité incendie que de tous les services municipaux. Malgré la pandémie, ils sont fiers de relever notre image et de donner un service de qualité à notre client, c'est-à-dire le citoyen.

Je désire remercier les membres de la Direction générale ainsi que tous les gestionnaires de la Ville qui ont apporté leur soutien tout au long de l'année, et bien sûr, tout le personnel du Service de sécurité incendie.

J'exprime ma reconnaissance aux élus de Saguenay pour leur appui et la confiance témoignée à mon équipe et à moi-même au cours de l'année écoulée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Carol Girard'. The signature is fluid and cursive.

Carol Girard, M.A.P.
Directeur du Service de sécurité incendie
Coordonnateur des mesures d'urgence



MISSION

Le Service de sécurité incendie de Saguenay a pour mission d'assurer la sécurité des personnes se trouvant sur le territoire de la ville de Saguenay en les protégeant contre tout genre de risque. Le service se doit d'améliorer la qualité de vie des citoyens, de donner des services à moindre coût et de préserver l'environnement. Il se doit également d'être impliqué socialement et d'être un agent d'information auprès des citoyens et de tous les groupes communautaires.

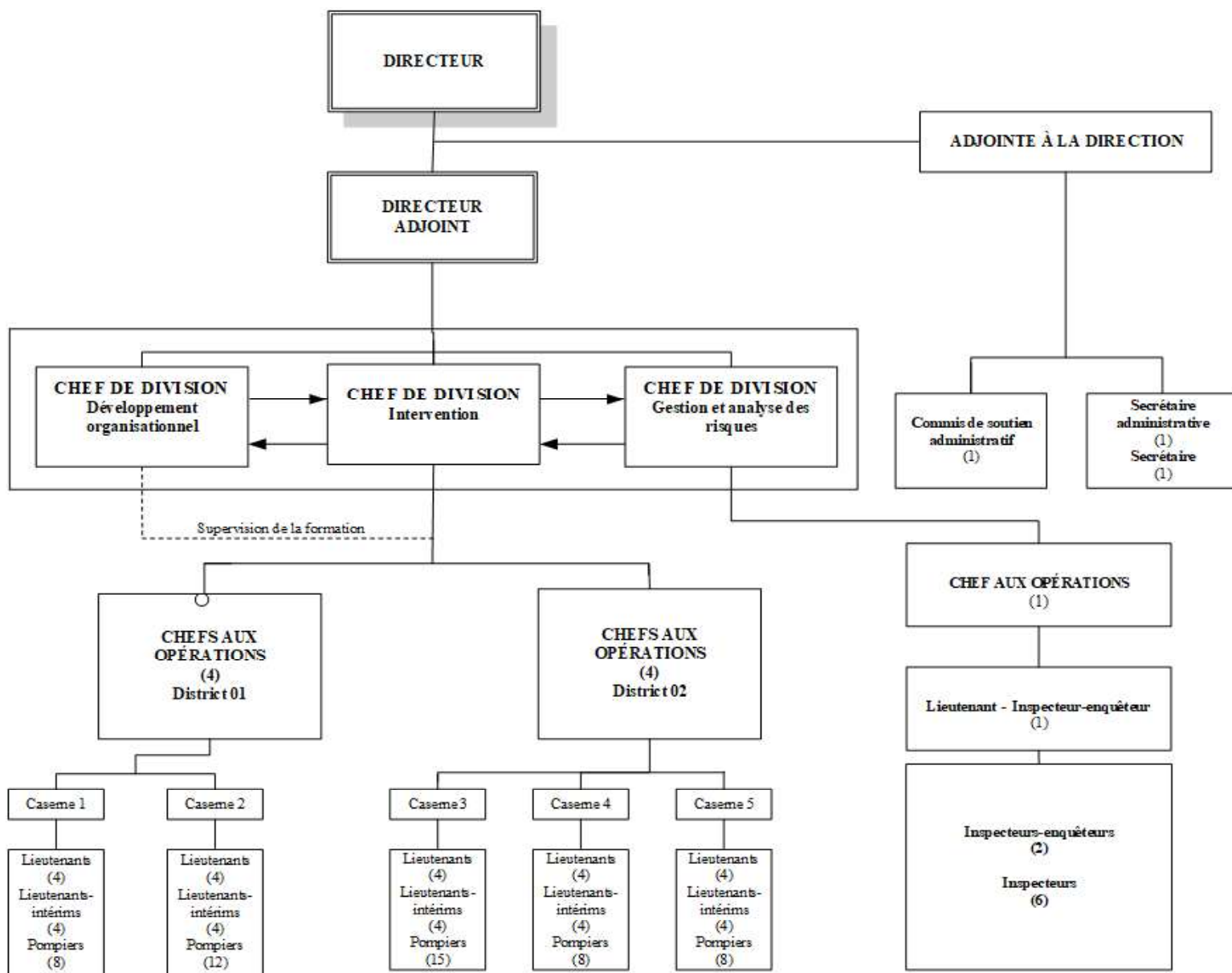
LES VALEURS ORGANISATIONNELLES

- La recherche de l'excellence dans ses rapports avec les citoyens dans les services rendus ainsi que dans sa gestion;
- Le respect des droits et libertés des personnes avec qui le service transige, incluant les employés;
- Le personnel du service constitue sa force et sa ressource principale et nous croyons que la qualité des rapports humains est fondamentale à la réalisation de sa mission;
- L'amélioration de la qualité de vie sur le territoire de Saguenay en assurant la jouissance des foyers, des édifices publics, des industries et des commerces;
- L'approche communautaire en encourageant le partenariat dans le domaine de la gestion des risques en tenant compte des caractéristiques du milieu.

NOS VALEURS INDIVIDUELLES

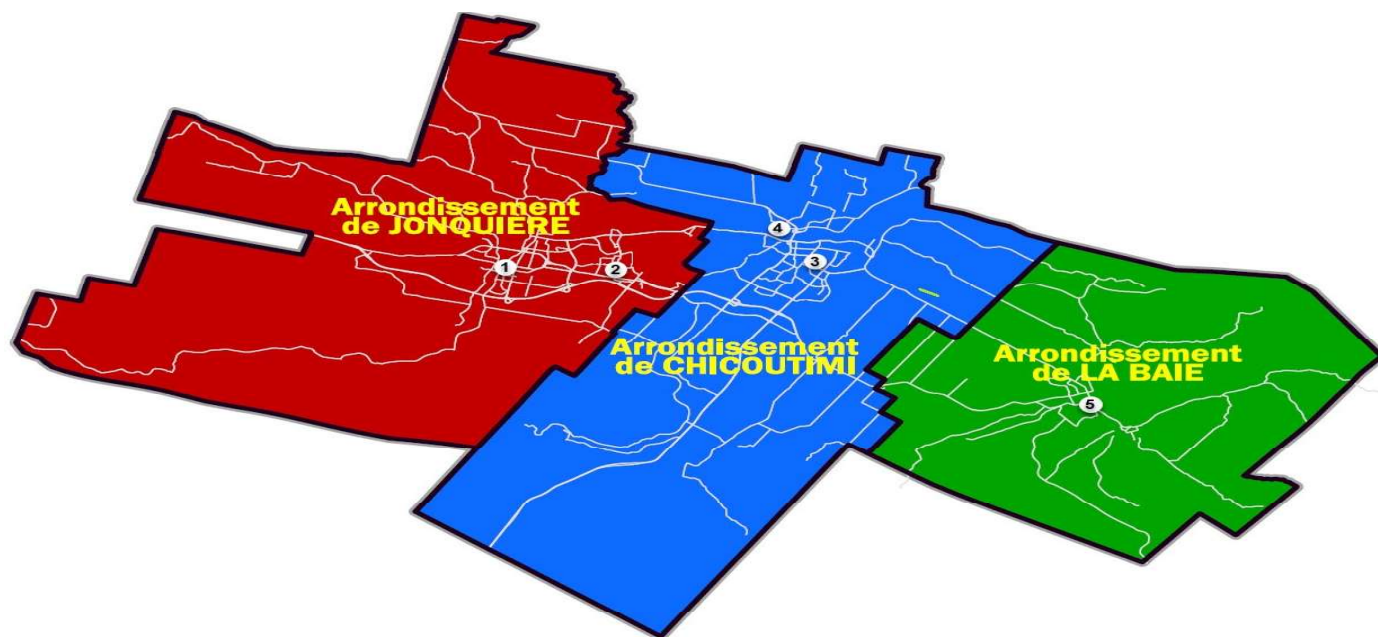
- Leadership personnel;
- Intégrité;
- Respect des personnes;
- Esprit d'équipe;
- Loyauté envers l'organisation;
- Efficience;
- Réalisation de soi;
- Reconnaissance des réalisations;

STRUCTURE DU SERVICE



Source : Service de sécurité incendie - CTG31

CARTE GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY



Source : Service de sécurité incendie - CTC2

PORTRAIT DE LA VILLE DE SAGUENAY

Territoire	
Arrondissement	3
Superficie totale km ²	1 291,42
Population	147 361
Nombre d'immeubles	58 917
Valeur foncière	11 601 835 900 \$

Source : Service de sécurité incendie - CTT3

SERVICES OFFERTS AUX CITOYENS

Centre de gestion des risques
Désincarcération
Éducation du public
Espace clos
Feu de véhicule
Gestion des risques majeurs
Incendie de bâtiment
Inspection
Matières dangereuses
Prévention
Sauvetage hors route
Sauvetage nautique
Vérification des risques

Source : Service de sécurité incendie - CTT80

NIVEAU DES RISQUES D'INCENDIE

La classification des bâtiments se divise en quatre catégories : les risques faibles, moyens, élevés et très élevés. Le tableau suivant fait la description des types de bâtiment selon le risque associé. Cette classification permet de définir les types d'inspection et leur fréquence, la réglementation à appliquer, le nombre de véhicules d'intervention et de pompiers nécessaires lors d'un appel d'urgence.

À partir de ces données, le service doit entreprendre des actions visant la prévention ou, lorsque la situation l'exige, des mesures d'intervention selon les orientations du schéma de couverture de risques. On constate que la majeure partie des risques présents sur notre territoire est celle des risques faibles à 92,02 %.

Classification des bâtiments selon les risques d'incendie

Classification	Description	Type de bâtiment	Pourcentage des bâtiments à risques à Saguenay
RISQUES FAIBLES	Très petits bâtiments, très espacés; Bâtiments résidentiels, de 1 ou 2 logements, de 1 ou 2 étages, détachés.	Hangars, garages; Résidences unifamiliales détachées, de 1 ou 2 logements, chalets, maisons mobiles, maisons de chambres de moins de 5 personnes.	92,02 %
RISQUES MOYENS	Bâtiments d'au plus 3 étages et dont l'aire au sol est d'au plus 600 m ² .	Résidences unifamiliales attachées de 2 ou 3 étages; Immeubles de 8 logements ou moins, maisons de chambres (5 à 9 chambres); Établissements industriels du groupe F, division 3 (ateliers, entrepôts, salles de vente, etc.).	3,52 %
RISQUES ÉLEVÉS	Bâtiments dont l'aire au sol est de plus de 600 m ² ; Bâtiments de 4 à 6 étages; Lieux où les occupants sont normalement aptes à évacuer; Lieux sans quantité significative de matières dangereuses.	Établissements commerciaux; Établissements d'affaires; Immeubles de 9 logements ou plus, maisons de chambres (10 chambres ou plus), motels; Établissements industriels du groupe F, division 2 (ateliers, garages de réparation, imprimeries, stations-service, etc.), bâtiments agricoles.	3,66 %
RISQUES TRÈS ÉLEVÉS	Bâtiments de plus de 6 étages ou présentant un risque élevé de conflagration; Lieux où les occupants ne peuvent évacuer d'eux-mêmes; Lieux impliquant une évacuation difficile en raison du nombre élevé d'occupants; Lieux où des matières dangereuses sont susceptibles de se retrouver; Lieux où l'impact d'un incendie est susceptible d'affecter le fonctionnement de la communauté.	Établissements d'affaires, édifices attenants dans des vieux quartiers; Hôpitaux, centres d'accueil, résidences supervisées, établissements de détention; Centres commerciaux de plus de 45 magasins, hôtels, écoles, garderies, églises; Établissements industriels du groupe F, division 1 (entrepôts de matières dangereuses, usines de peinture, usines de produits chimiques, meuneries, etc.); Usines de traitement des eaux, installations portuaires.	0,80 %

Source : Selon le classement des usages principaux du Code national du bâtiment (CNB 2010) - CTT32

ADMINISTRATION

RESSOURCES HUMAINES

Le Service de sécurité incendie regroupe 151 personnes qui travaillent activement au fonctionnement quotidien du service, tant dans les domaines de l'administration, de l'intervention, de la gestion des risques que du développement organisationnel.

Ressources humaines du Service de sécurité incendie

Ressources humaines	Cadres	Pompiers	Gestion et analyse des risques	Cols blancs	Total
Directeur	1				1
Directeur adjoint	1				1
Chefs de division	3				3
Chefs aux opérations *	9				9
Adjointe à la direction	1				1
Lieutenants		20			20
Lieutenants par intérim		20			20
Pompiers		51			51
Pompiers temporaires		33			33
Lieutenant inspecteur-enquêteur			1		1
Inspecteurs-enquêteurs			2		2
Inspecteurs			6		6
Secrétaire administrative				1	1
Secrétaire				1	1
Commis de soutien administratif				1	1
Total	15	124	9	3	151

Source : Service de sécurité incendie - CTT42

* 1 chef aux opérations en gestion et analyse des risques



Source : Ville de Saguenay

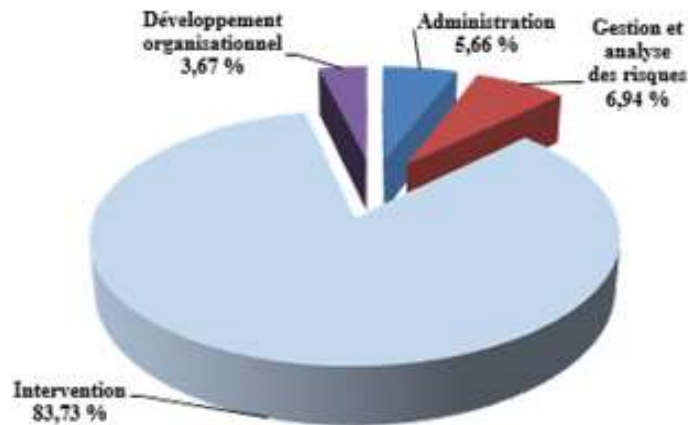
RESSOURCES FINANCIÈRES

Budget

En 2020, le budget du Service de sécurité incendie était de 15 450 495 \$, soit une augmentation de 2,57 % par rapport à l'année 2019. Il représente 4,30 % du budget global de la Ville de Saguenay.

Le budget est réparti en quatre volets : l'administration, l'intervention, la gestion et analyse des risques, ainsi que le développement organisationnel. L'intervention demeure le volet ayant la plus grande part en raison de sa masse salariale, soit 83,73 % du budget total du service.

Répartition du budget du service 2020



Source : Service de sécurité incendie - CTG49

Dépenses

En 2020, les dépenses du service se chiffrent à 15 747 165 \$, on observe donc un déficit de 41 820 \$.

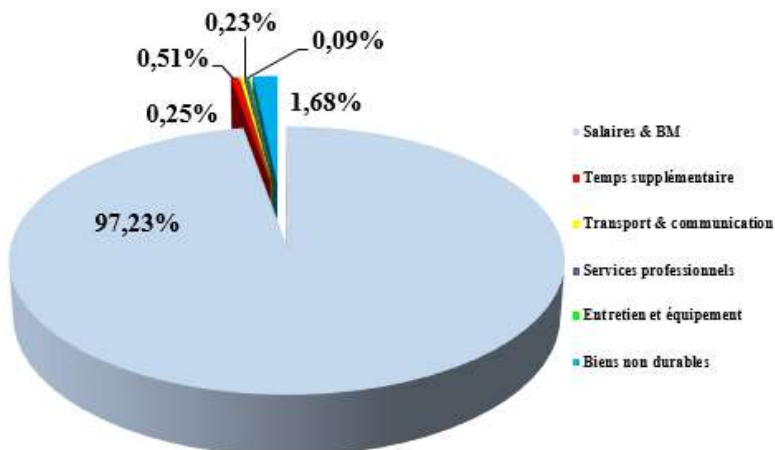
Coût per capita

Le coût per capita pour 2020 est de 106,86 \$, comparativement à 100,37 \$ en 2019.

Temps supplémentaire

Le temps supplémentaire pour l'année 2020 s'élève à 80 453 \$, soit 0,52 % du budget total. L'objectif est de demeurer inférieur à 1 %.

Dépenses réelles du service 2020 - répartition



Source : Service de sécurité incendie - CTG50

Dépenses en temps supplémentaire par rapport au budget 2016-2020

Année	% temps suppl. par rapport au budget	Budget (\$)	Réel temps suppl. (\$)
2016	0,31 %	13 872 660 \$	42 330 \$
2017	0,26 %	14 182 915 \$	36 531 \$
2018	0,18 %	14 635 085 \$	25 894 \$
2019	0,24 %	15 063 935 \$	36 154 \$
2020	0,52 %	15 450 495 \$	*80 453 \$

*Incidence de la COVID-19

Source : Service de sécurité incendie - CTT44,1

Revenus

Depuis juin 2014, un nouveau règlement (VS– R-2014-54) est en vigueur à Saguenay ayant pour objet de fixer la tarification générale sur l'ensemble du territoire de Saguenay, permettant entre autres de facturer les non-résidents.

En 2020, le Service de sécurité incendie a généré un revenu de 110 154 \$ à la Ville de Saguenay pour différents services offerts.



Source : Service de sécurité incendie
Formation - Utilisation des pincettes de désincarcération



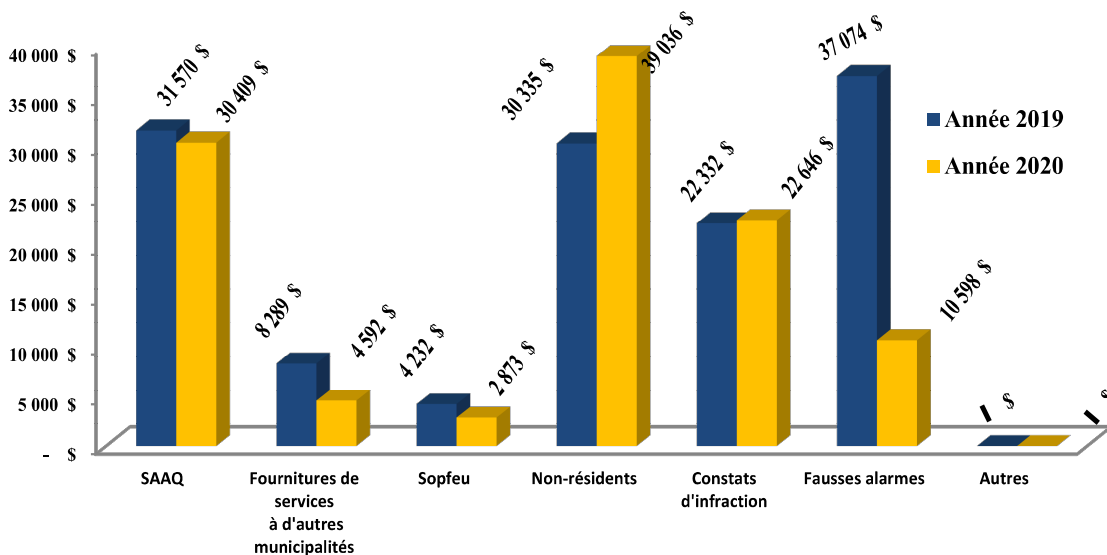
Source : Service de sécurité incendie - Participants à la formation sauvetage sur glace

Services facturés 2019-2020

Description	2019	2020	(%)
SAAQ	31 570 \$	30 409 \$	27,61 %
Fourniture de services à d'autres municipalités	8 289 \$	4 592 \$	4,17 %
Sopfeu	4 232 \$	2 873 \$	2,61 %
Non-résidents	30 335 \$	39 036 \$	35,44 %
Constats d'infraction	22 332 \$	22 646 \$	20,56 %
Fausses alarmes	37 074 \$	10 598 \$	9,62 %
Grand total	133 832 \$	110 154 \$	100 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT45

Services facturés 2019-2020



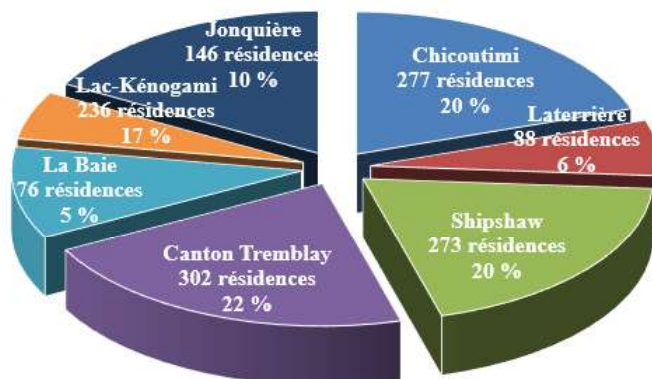
Source : Service de sécurité incendie - CTG36.1

DIVISION GESTION ET ANALYSE DES RISQUES

PROGRAMME DE PRÉVENTION RÉSIDENIELLE

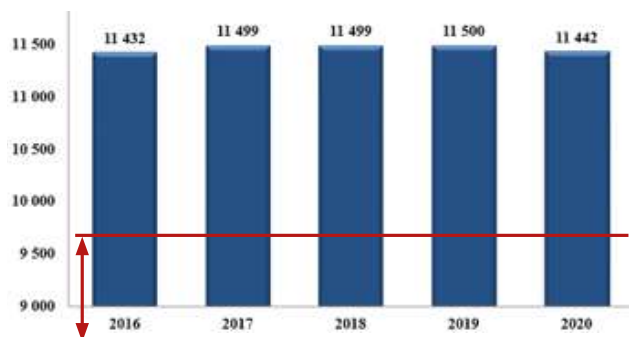
En 2020, le Service de sécurité incendie a procédé à des appels téléphoniques pour sensibiliser le public relativement aux avertisseurs de fumée. Les pompiers ont effectué 10 044 appels dans les secteurs à proximité de leur caserne et 1 398 autres appels ont été exécutés par les inspecteurs de la Division gestion et analyse des risques. Ceux-ci s'occupent des résidences à l'extérieur des périmètres urbains. Il est important de mentionner qu'en 2020, 11 442 appels ont été effectués, ce qui est au-dessus de l'objectif identifié au schéma, lequel est de 9 718. Il faut également considérer que seuls les appels où les citoyens ont été joints sont comptabilisés.

Nombre de visites résidentielles par secteur 2020



Source : Service de sécurité incendie - CTG25

Nombre de visites résidentielles 2016-2020



Objectif de 9 718 visites

Source : Service de sécurité incendie - CTG24

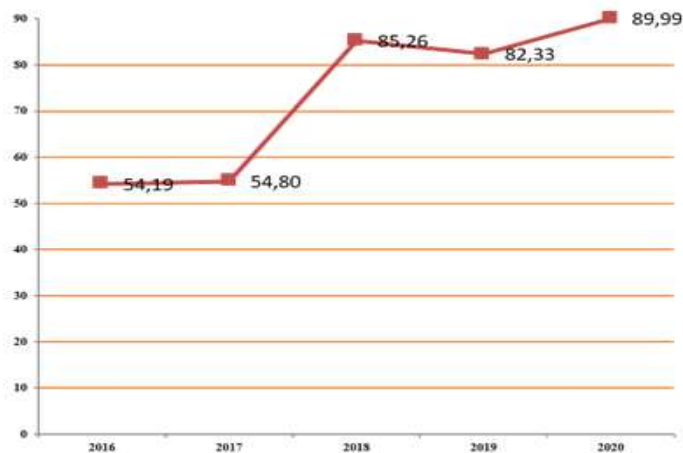
SENSIBILISATION PAR TÉLÉPHONE - SECTEURS NON URBAINS

En 2020, 1 398 appels aux fins de sensibilisation ont été effectués dans les secteurs non urbains répartis de la façon suivante :

Chicoutimi :	277	Jonquière :	146
La Baie :	76	Shipsaw :	273
Laterrière :	88	Lac-Kénogami :	236
Canton Tremblay :	302		

Le graphique suivant démontre la progression de 2016 à 2020, en milieu rural, de la conformité des avertisseurs de fumée fonctionnels, soit une augmentation de 54,19 % à 89,99 %. Il reste cependant beaucoup de travail à faire pour atteindre des niveaux acceptables.

Progression des conformités en % - Rural Avertisseurs de fumée de 2016 à 2020



Source : Service de sécurité incendie - CTG27

EXERCICES D'ÉVACUATION

En 2020, le personnel du Service de sécurité incendie a effectué seulement trois visites d'établissements à haut taux d'occupation.

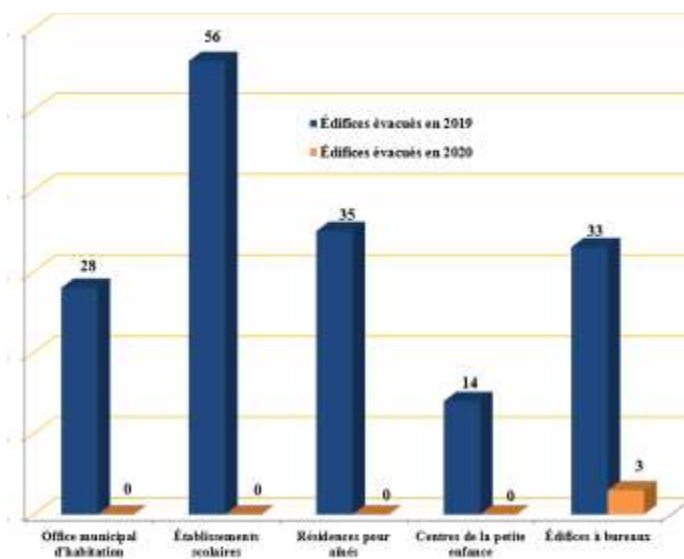
Ces exercices ont été faits en février avant la pandémie.

Programme d'exercices d'évacuation 2016-2020

Clientèle	2016		2017		2018		2019		2020	
	Nombre d'activités réalisées	Nombre de personnes rencontrées	Nombre d'activités réalisées	Nombre de personnes rencontrées	Nombre d'activités réalisées	Nombre de personnes rencontrées	Nombre d'activités réalisées	Nombre de personnes rencontrées	Nombre d'activités réalisées	Nombre de personnes rencontrées
Office municipal d'habitation	45	1 357	37	1 040	31	899	28	834	0	0
Établissements scolaires	61	28 378	57	34 732	58	23 795	56	28 212	0	0
Résidences pour aînés	46	2 975	44	2 122	38	2 280	35	2 837	0	0
Centres de la petite enfance	15	981	14	906	16	1 024	14	1 060	0	0
Édifices à bureaux	38	4 799	33	4 665	31	4 070	33	4 386	3	110
TOTAL	205	38 490	185	43 465	174	32 068	166	37 329	3	110

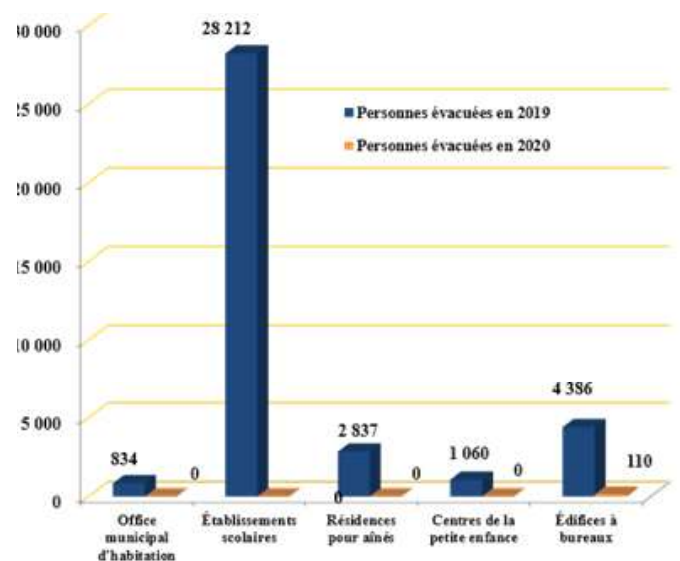
Source : Service de sécurité incendie - CTT38

Nombre d'édifices évacués 2020



Source : Service de sécurité incendie - CTG29

Nombre de personnes évacuées 2020



Source : Service de sécurité incendie - CTG30

INSPECTIONS DES RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS

La Division gestion et analyse des risques a procédé aux inspections des bâtiments, telles qu'établies au schéma de couverture de risques. Ces vérifications permettent des'assurer que les bâtiments respectent la réglementation concernant la sécurité incendie.

Fréquences d'inspection des risques

Risques	NOMBRE DE BÂTIMENTS SELON LA FRÉQUENCE D'INSPECTION		
	Annuel	4 ans	Total des inspections annuelles
Moyens	56	269	325
Élevés	92	471	563
Très élevés	62	11	73
TOTAL	210	751	961

Source : Service de sécurité incendie - CTT33

PLANS D'INTERVENTION

Les plans d'intervention sont effectués par les pompiers. Ils consistent à définir, pour les bâtiments à risques élevés, un plan d'intervention (positionnement des véhicules, alimentation en eau, etc.) et un cahier de renseignements advenant un sinistre à cet endroit. Ces données sont disponibles par le biais de terminaux véhiculaires.

Plans d'intervention 2016-2020

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre	40	40	40	40	*11
*Cumulatif	122	162	202	242	253

Source : Service de sécurité incendie - CTT82

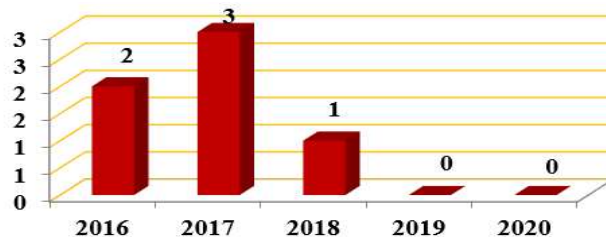
* depuis 2013

*Incidence de la COVID-19

INCENDIES MORTELS

Pour une seconde année, aucun décès n'est survenu à la suite d'un incendie.

Nombre de décès 2016-2020



Source : Service de sécurité incendie - CTG13

DOSSIERS SUR LESQUELS LES INSPECTEURS-ENQUÊTEURS ONT ENQUÊTÉ EN 2020

En 2020, les inspecteurs-enquêteurs ont enquêté sur 168 dossiers. De ce nombre, 23 dossiers ont été transférés au Service de police de Saguenay.

Nombre de dossiers qui ont nécessité une enquête de 2016 à 2020

Description	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de dossiers pour lesquels il y a eu enquête	120	174	184	144	168
Nombre de dossiers transmis à la police	24	40	26	24	23

Source : Service de sécurité incendie - CTT83

Objectif de 9 718 visites



La Pulperie - Risques élevés

CAUSES PROBABLES DES INCENDIES

Ce tableau indique que l'utilisation inadéquate et les défaillances mécaniques/électriques représentent à elles seules 65,69 % des causes d'incendie.

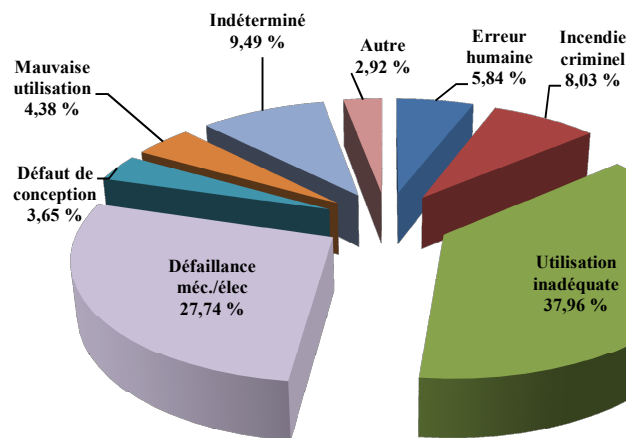
Nombre de causes probables des incendies impliquant des pertes matérielles 2016-2020

Année	Erreur humaine	Incendie criminel	Utilisation inadéquate	Défaillance méc./élec.	Défaut de conception	Mauvaise utilisation	Indéterminé	Autre
2020	8	11	52	38	5	6	13	4
2019	6	13	48	30	6	1	9	2
2018	13	17	37	31	6	2	20	5
2017	21	25	28	34	13	1	19	5
2016	9	24	21	33	9	3	5	3
TOTAL	57	90	186	166	39	13	66	19
% 2020	5,84 %	8,03 %	37,96 %	27,74 %	3,65 %	4,38 %	9,49 %	2,92 %
% 5 ans	8,96 %	14,15 %	29,25 %	26,10 %	6,13 %	2,04 %	10,38 %	2,99 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT35

* En 2016, une révision des codes a été faite, ce qui explique certains écarts.

Incendies impliquant des pertes matérielles par cause 2020



Source : Service de sécurité incendie - CTG23

ÉDUCATION DU PUBLIC

Le Service de sécurité incendie a collaboré avec d'autres services de sécurité incendie en province pour la réalisation de vidéos sur les exercices d'évacuation dans les écoles qui seront diffusées au début de l'année 2021. Des capsules ont été publiées sur le site internet de la Ville tout au long de l'année. Le service n'a participé à aucun salon en raison de la pandémie.

Nous avons remplacé les visites résidentielles par des appels téléphoniques pour la sensibilisation au danger d'incendie et l'auto-inspection des avertisseurs de fumée ou de monoxyde de carbone, effectués auprès de citoyens de partout sur le territoire.

Nous avons inspecté 295 cabanes dans les trois sites des villages sur glace pour sensibiliser et nous assurer que les occupants étaient munis d'un avertisseur de monoxyde de carbone fonctionnel.

DIVISION INTERVENTION

PROTECTION DU TERRITOIRE

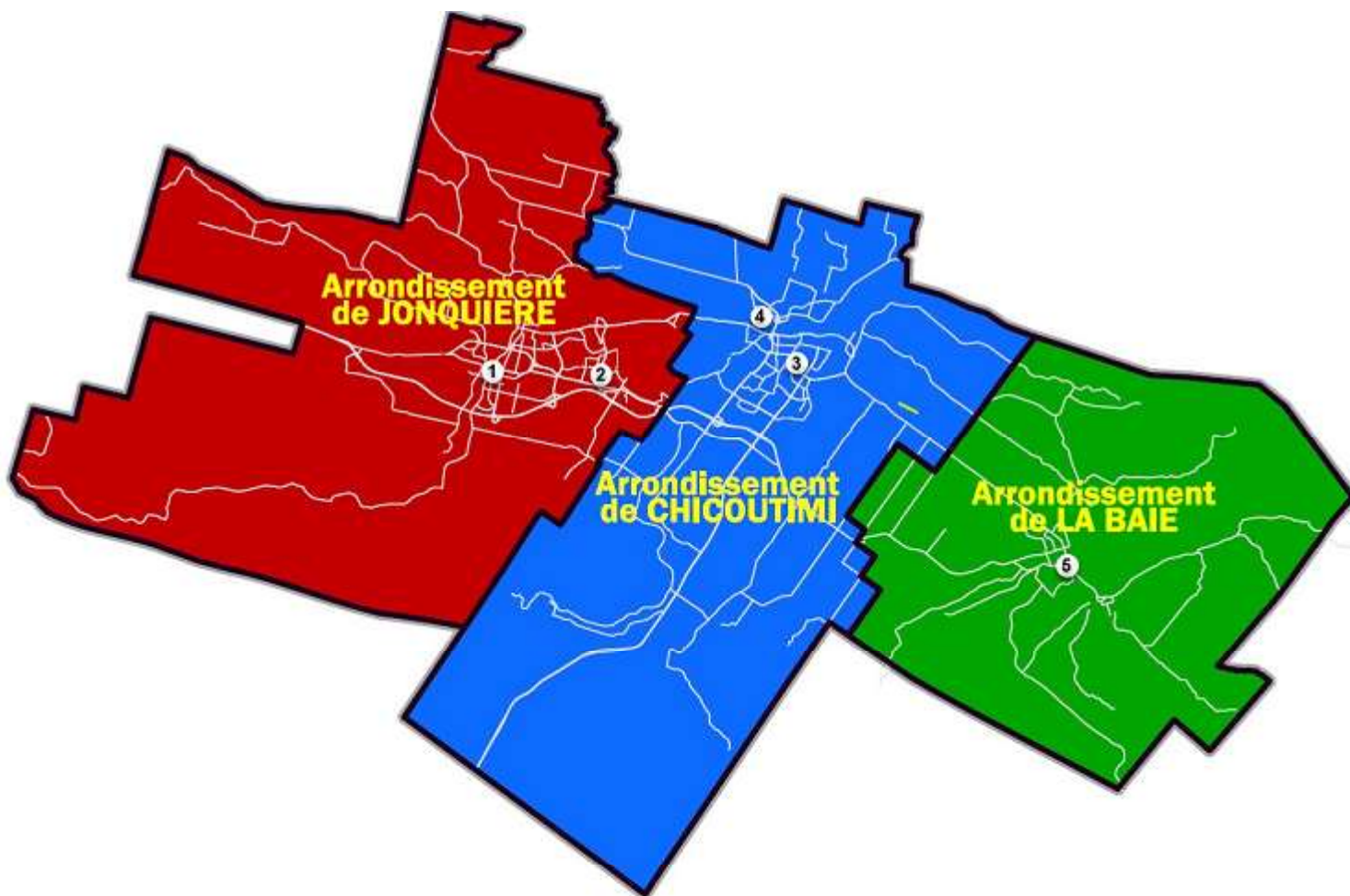
La Ville de Saguenay peut compter sur une couverture de cinq casernes de pompiers permanents sur son territoire. Chaque caserne compte trois équipes de 25 pompiers et une de 24 qui se partagent les quarts de travail sur une période de 24 h.

Effectifs par équipe 2020 (intervention)

Équipe	Chef aux opérations	Lieut.	Lieut. intérim	Pompier	Total
1	2	5	5	13	25
2	2	5	5	12	24
3	2	5	5	13	25
4	2	5	5	13	25
Total	8	20	20	51	99

Source : Service de sécurité incendie - CTT50

Position des casernes sur le territoire



Source : Service de sécurité incendie - CTC10

NOMBRE D'APPELS TOUTE CATÉGORIE

Les statistiques des cinq dernières années démontrent qu'il y a eu une diminution depuis 2017 du nombre de sorties du Service de sécurité incendie pour cause de fausses alarmes.

Nombre d'appels 2016-2020

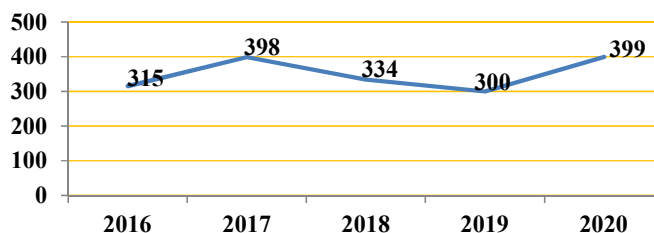
	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'appels Saguenay	1 895	2 000	1 918	1 906	1 894

Source : Service de sécurité incendie - CTT9

NOMBRE D'APPELS POUR DES INCENDIES DE BÂTIMENT ET AUTRES

Le nombre d'appels reçus par le Service de sécurité incendie de Saguenay concernant les incendies a augmenté au cours de la dernière année, passant de 300 en 2019 à 399 en 2020, soit une augmentation de 33 %. On entend par « incendie de bâtiment et autres » tout type d'incendie, à l'exception des incendies de véhicule.

Nombre d'appels concernant les incendies de bâtiment à Saguenay 2016-2020



Source : Service de sécurité incendie - CTG5

INTERVENTIONS POUR DES INCENDIES PAR USAGE

Le tableau ci-dessous révèle que la majorité des interventions du service se situent au niveau résidentiel, avec un taux de près de 67,14 %, ensuite viennent les interventions au niveau industriel, avec 15,37 %. On note une augmentation des interventions, pour des incendies, passant de 58 en 2016 à 89 en 2020.

Intervention pour des incendies par usage 2016-2020

Incendie	2016	2017	2018	2019	2020	Total	%
Résidentiel	38	64	69	43	70	284	67,14 %
Commercial	9	21	8	10	8	56	13,24 %
Industriel	7	20	18	11	9	65	15,37 %
Institutionnel	4	2	5	5	2	18	4,26 %
Total	58	107	100	69	89	423	100 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT13

NOMBRE D'APPELS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

Le tableau du nombre d'appels par catégorie d'intervention de 2016 à 2020 fait ressortir, pour cette période, que les alarmes liées aux incendies représentent le tiers des appels d'urgence, soit 37,96 %. Pour l'année 2020, on constate une diminution (comparativement à la moyenne des cinq dernières années) à 32 %. Une nouvelle réglementation pour diminuer ce taux a été mise en place en 2016, soit le règlement ayant pour objet les systèmes d'alarme incendie reliés.

Les appels concernant les incendies de bâtiment sont en seconde place avec 21 % pour la même période.

Ces deux catégories représentent à elles seules plus de la moitié (53 %) des appels reçus en 2020. Le reste est divisé entre les autres catégories.

L'objectif à court terme est donc de travailler à diminuer les appels dans la catégorie « fausses alarmes ».

Nombre d'appels par catégorie d'intervention 2016-2020

Catégories											Moyenne sur 5 ans
	2016		2017		2018		2019		2020		
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Alarme incendie	748	39 %	795	40 %	765	40 %	745	39 %	599	32 %	37,96 %
Incendie de bâtiment	315	17 %	398	20 %	334	17 %	300	16 %	399	21 %	18,15 %
Incendie de véhicule	62	3 %	58	3 %	61	3 %	51	3 %	53	3 %	2,97 %
Désincarcération de véhicule	54	3 %	43	2 %	48	3 %	55	3 %	58	3 %	2,69 %
Assistance aux citoyens	52	3 %	59	3 %	46	2 %	50	3 %	72	4 %	2,90 %
Matières dangereuses	22	1 %	29	1 %	30	2 %	28	1 %	34	2 %	1,49 %
Odeur, fumée, essence, gaz, huile, etc.	147	8 %	139	7 %	131	7 %	165	9 %	117	6 %	7,27 %
Serv. non requis/non fondé	89	5 %	104	5 %	91	5 %	110	5 %	148	8 %	5,65 %
Vérification par les pompiers	217	11 %	181	9 %	256	13 %	208	11 %	275	15 %	11,86 %
Assistance diverse	49	3 %	53	3 %	57	3 %	64	3 %	48	3 %	2,82 %
Autres	140	7 %	141	7 %	141	5 %	130	7 %	91	5 %	6,24 %
TOTAL	1 895	100 %	2 000	100 %	1 918	100 %	1 906	100 %	1 894	100 %	100 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT10



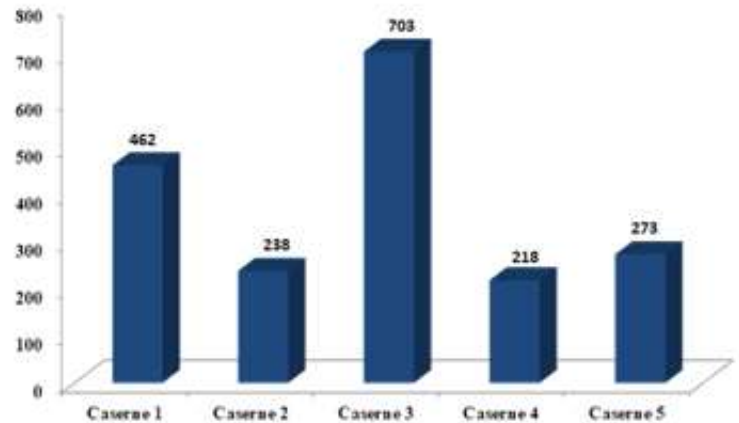
Source : Service de sécurité incendie - Incendie Riverside

NOMBRE D'APPELS PAR CASERNE TOUTE CATÉGORIE

Les chiffres d'appels reçus, toute catégorie, démontrent que les casernes #1 et #3 sont situées dans les secteurs les plus sollicités. Ces deux casernes répondent à 62 % de tous les appels de première alarme.



Source : Service de sécurité incendie
Incendie Moulures SMDT - Arrondissement de La Baie

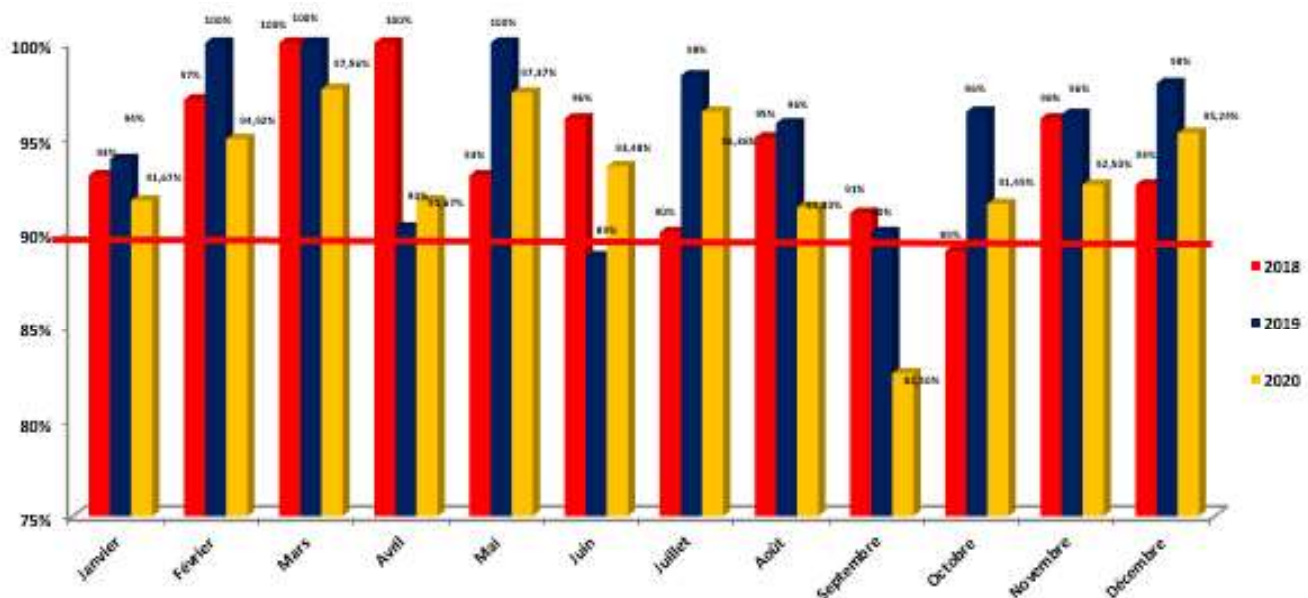


Source : Service de sécurité incendie - CTG9

FORCE DE FRAPPE

Il est à noter que la force de frappe est en régression avec une diminution de 3 % de 2019 à 2020. En 2020, le taux a été de 93 % alors qu'en 2019, il était à 96%, ce qui demeure au-dessus de l'objectif initial fixé à 90 %.

Force de frappe par mois 2018 à 2020



Source : Service de sécurité incendie - CTG44

SERVICES SPÉCIALISÉS

Chaque caserne possède des spécialités dans différents domaines, et ce, afin d'offrir divers services à la population de la Ville de Saguenay. Le tableau ci-dessous démontre que les désincarcérations et sauvetages divers + VTT/monoteige sont les spécialités qui sont les plus sollicitées avec, respectivement 58 et 35 sorties.

Services spécialisés par caserne

No de caserne	Adresse actuelle	Espaces clos	Pinces de désincarcération	Sauvetage nautique et sur glace	Matières dangereuses	Sauvetage évacuation hors route	Entretien des habits de combat
1	2354, rue Saint-Dominique		X		X		X
2	2222, boul. Mellon		X	X	X		
3	444, boul. de l'Université Est	X	X			X	
4	642, boul. Sainte-Geneviève	X	X				
5	491, boul. de la Grande-Baie Sud		X	X		X	

Source : Service de sécurité incendie - CTT48

Nombre d'appels par spécialité 2016-2020

Spécialités	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Outils de désincarcération	54	43	48	55	58	52
Matières dangereuses	4	1	3	3	10	4
Sauvetages divers + VTT/monoteige	18	24	23	20	35	24
Sauvetages nautiques et sur glace	4	5	3	2	3	3
Espace clos	4	2	2	2	2	2
TOTAL	84	75	79	82	108	85

Source : Service de sécurité incendie - CTT71

PERTES

Pertes matérielles par usage

La majorité des pertes se situe dans les secteurs résidentiel et industriel, constituant tout près de 79,72 % pour un montant de 6 970 432 \$ sur un total de 8 743 782 \$.

Pertes matérielles par usage 2020

Description	Pertes	%
<i>Résidentiel</i>	5 630 932 \$	64,40 %
<i>Commercial</i>	67 250 \$	0,77 %
<i>Institutionnel</i>	2 000 \$	0,02 %
<i>Industriel</i>	1 339 500 \$	15,32 %
<i>Autres</i>	1 704 100 \$	19,49 %
TOTAL	8 743 782 \$	100 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT14



Source : Service de sécurité incendie - Incendie Riverside

Pertes matérielles en incendie de bâtiment

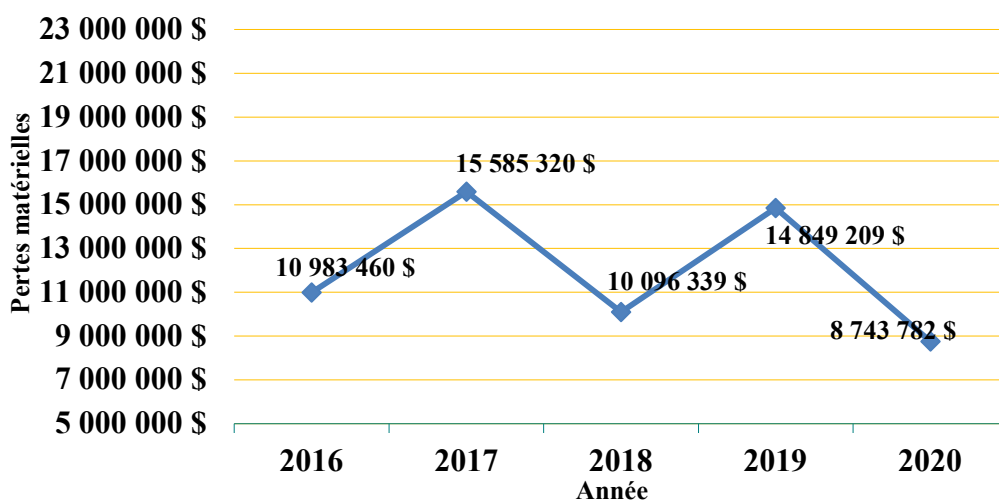
Selon le tableau suivant, les pertes totales ont diminué de 6 105 427 \$ en 2020, comparativement à 2019.

Pertes matérielles causées par les incendies de bâtiment 2016-2020

	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne 2020	Moyenne sur 5 ans
Pertes sur le bâtiment	7 444 826 \$	12 019 720 \$	6 767 074 \$	10 520 839 \$	5 256 971 \$	60,12 %	69,72 %
Pertes sur le contenu	3 537 634 \$	3 550 100 \$	3 326 615 \$	4 303 100 \$	3 176 561 \$	36,33 %	29,70 %
Pertes sur les biens extérieurs	1 000 \$	15 500 \$	2 650 \$	25 270 \$	310 250 \$	3,55 %	0,59 %
TOTAL	10 983 460 \$	15 585 320 \$	10 096 339 \$	14 849 209 \$	8 743 782 \$	100 %	100 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT30

Évolution des pertes matérielles 2016-2020



Source : Service de sécurité incendie - CTG15

Pertes per capita

Les pertes per capita sont à la baisse. Nous constatons une diminution de 41,4 % en 2020 par rapport à 2019. De plus, la moyenne sur 5 ans permet de constater que le total en 2020 est au-dessous de la moyenne.

Pertes per capita 2016-2020

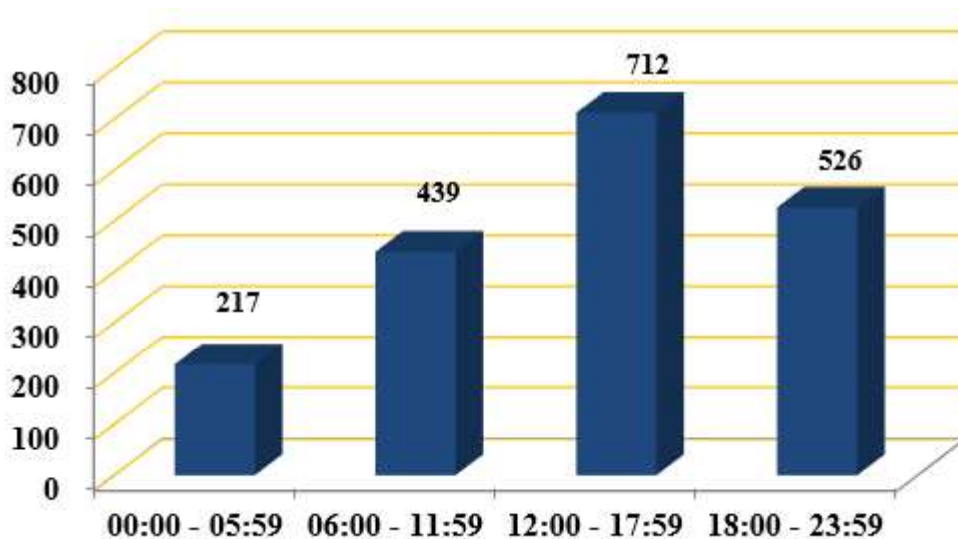
	2016	2017	2018	2019	2020	Écart % 2019 - 2020	Moyenne sur 5 ans
Pertes par personne	75,56 \$	107,57 \$	68,87 \$	101,29 \$	59,34 \$	-41,4 %	82,53 \$

Source : Service de sécurité incendie - CTT5

NOMBRE D'APPELS SELON LES HEURES

On remarque que la période de la nuit est la moins occupée. La période entre midi et 18 h est la plage horaire où survient le plus grand nombre d'interventions, avec 37,59 %.

Répartition horaire des interventions 2020



Source : Service de sécurité incendie - CTG51

VÉHICULES

Vérification annuelle et attestation de performance

Les 19 véhicules d'intervention sont soumis annuellement à des essais et à des vérifications de véhicules selon le Guide des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention, établi par le ministère de la Sécurité publique.

Flotte véhiculaire du service

Description des véhicules	Nombre	Moyenne d'âge
Autopompe	5	4 ans
Autopompe de réserve	3	19 ans
Camion échelle	2	5 ans
Camion-nacelle (Bronto)	1	10 ans
Citerne	4	8 ans
Plate-forme élévatrice	2	14 ans
Poste de commandement	1	14 ans
Unité de secours	1	23 ans

Source : Service de sécurité incendie - CTT60

Vérification annuelle et attestation de performance 2020

Unité	Description	Capacité pompe en litres	Capacité réservoir en litres	Année	Valve vidange conforme	Essais annuels
16-211	Autopompe	6 014	4 000	2007		2020
16-218	Autopompe	4 757	2 371	2013		2020
16-220	Autopompe	6 000	3 883	2019		2020
16-221	Autopompe	6 000	3 964	2020		2020
16-222	Autopompe	6 000	3 883	2020		2020
16-202	Autopompe	5 000	2 270	1999		2020
16-203	Autopompe	6 000	2 270	2004		2020
16-275	Autopompe	6 000	3 178	2000		2020
16-207	Camion-citerne	5 000	11 020	2009	Oui	2020
16-208	Camion-citerne	5 000	11 020	2009	Oui	2020
16-215	Camion-citerne avec vacuum	5 000	13 454	2013	Oui	2020
16-219	Camion-citerne avec vacuum	5 000	13 520	2018	Oui	2020
16-214	Camion-nacelle 114 pi (Bronto)			2010		2020
16-206	Camion plate-forme 95 pi	7 078	1 136	2005		2020
16-209	Camion plate-forme 100 pi	7 078	1 136	2008		2020
16-212	Camion échelle 100 pi	-	-	2014		2020
16-216	Camion échelle 100 pi	-	-	2017		2020
16-242	Unité de secours	-	-	1997		2020
16-212	Camion échelle 100 pi	Nil	Nil	2014		2019
16-242	Unité de secours	Nil	Nil	1997		2019
16-216	Camion échelle 100 pi	Nil	Nil	2017		2019

Source : Service des immeubles et des équipements motorisés - CTT63

ÉQUIPEMENT

Le programme de remplacement des habits de combat s'est poursuivi avec l'achat de 17 habits complets en 2020. En lien avec la désincarcération, l'organisation a procédé, en fin d'année, à l'achat d'un ensemble complet d'outils à batterie, permettant ainsi plus de mobilité lors des interventions et de nouvelles possibilités d'utilisation, tout en améliorant l'ergonomie pendant le travail des pompiers grâce à ce type d'équipement spécialisé.



Source : Service de sécurité incendie
Nouvelles pinces de désincarcération à batterie

FORMATION

La formation et le maintien des compétences demeurent, année après année, des éléments importants pour l'organisation. L'objectif est de s'assurer de respecter les normes en vigueur, ainsi que d'améliorer et de maintenir les compétences de nos intervenants afin de toujours offrir un service de qualité, et ce, de manière sécuritaire. Malgré une année remplie d'imprévus ayant bousculé le plan de formation initial, l'organisation a tout de même été en mesure de remplir la majorité de ses objectifs, en diffusant un total d'un peu plus de 7 250 heures de formations diverses et de maintien des compétences. De plus, il y a eu continuité au niveau de l'amélioration du centre de formation de la caserne 4, en aménageant le 2^e étage en logement pour avoir des simulations plus réalistes. La partie espace clos du centre de formation a également été finalisée en début d'année.

DIVISION DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

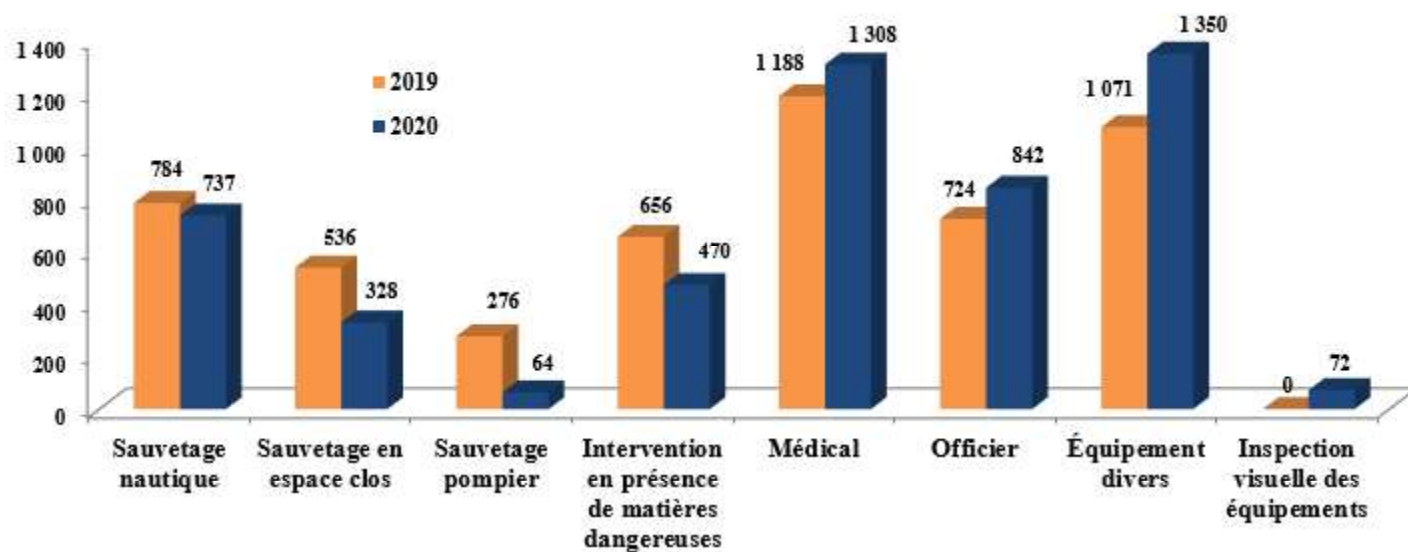
FORMATION

Formations techniques - Division intervention 2016-2020 (en heures)

Formation technique	2016	2017	2018	2019	2020
SAUVETAGE NAUTIQUE					
Carte de conducteur d'embarcation, conduite de bateau Zodiac, opération radio maritime, sauvetage sur glace (tendeur, technicien), sensibilisation bateau UMA-17, etc.	886	881	581	784	737
SAUVETAGE EN ESPACE CLOS					
Sauvetage en espace clos (instructeur, technicien initial, technicien, technicien maintien)	650	449	427	536	328
AUTOSAUUVETAGE et A.P.R.I.A. (appareil de protection respiratoire)					
Autoévacuation, autosauvetage et gestion de l'air, autosauvetage et gestion de l'air (formateurs-chefs), formateurs R.I.C.	2 021	0	0	276	64
INTERVENTION EN PRÉSENCE DE MATIÈRES DANGEREUSES					
Hazmat (technicien), intervention en présence de matières dangereuses (technicien), matières dangereuses (théorie d'intervention, détecteur de gaz, détecteur d'ammoniaque, décontamination, habillement).	350	449	990	656	470
MÉDICAL					
Évacuation médicale, premier répondant médical (initial), premier répondant médical (maintien), R.C.R. trauma, R.C.R./D.E.A. trauma, secourisme en milieu de travail.	1 192	1 277	1 920	1 188	1 308
OFFICIER					
Officier en santé et sécurité, officier - cours 1-2-3-4-5-6-8, pompier II - section 1, gestion des opérations (maintien), gestion de la prévention (maintien), gestion de la prévention écrite, gestion de l'intervention et mesure SST 1 et SST 2, gestion d'un service incendie, gestion du personnel dans un SSI, instructeur tronc commun, instruction I.	576	2 411	1 200	724	842
FORMATIONS GÉNÉRALES EN CASERNE					
Échelles portatives, cordage, équipements divers, coussins de levage, outils de désincarcération, détecteurs de gaz.				1 071	1 350
FORMATIONS POUR TECHNICIENS					
Inspection visuelle des cylindres, réparation de boyaux incendie, appareils respiratoires et tests d'ajustement.				0	72

Source : Service de sécurité incendie - CTT54

Formations techniques - Division intervention 2019-2020



Source : Service de sécurité incendie - CTG41



Source : Service de sécurité incendie - Formation sauvetage sur glace

Formation - Division gestion et analyse des risques (G.A.R.) 2016-2020 (en heures)

Formation technique	2016	2017	2018	2019	2020
G.A.R. SPÉCIALISATIONS DIVERSES					
Formation de l'Association des professionnels du chauffage d'appoint sur l'introduction aux codes et normes en chauffage à combustible solide, éléments d'enquête pour les intervenants en sécurité incendie, cadenassage lors d'interventions et enquêtes, utilisation et entretien de l'appareil respiratoire MSA G1, formation sur le PAIPH (Programme d'aide et d'intégration pour les personnes handicapées), formation continue sur les codes, normes et règlements.	22	218	250	88	54

Source : Service de sécurité incendie - CTT54

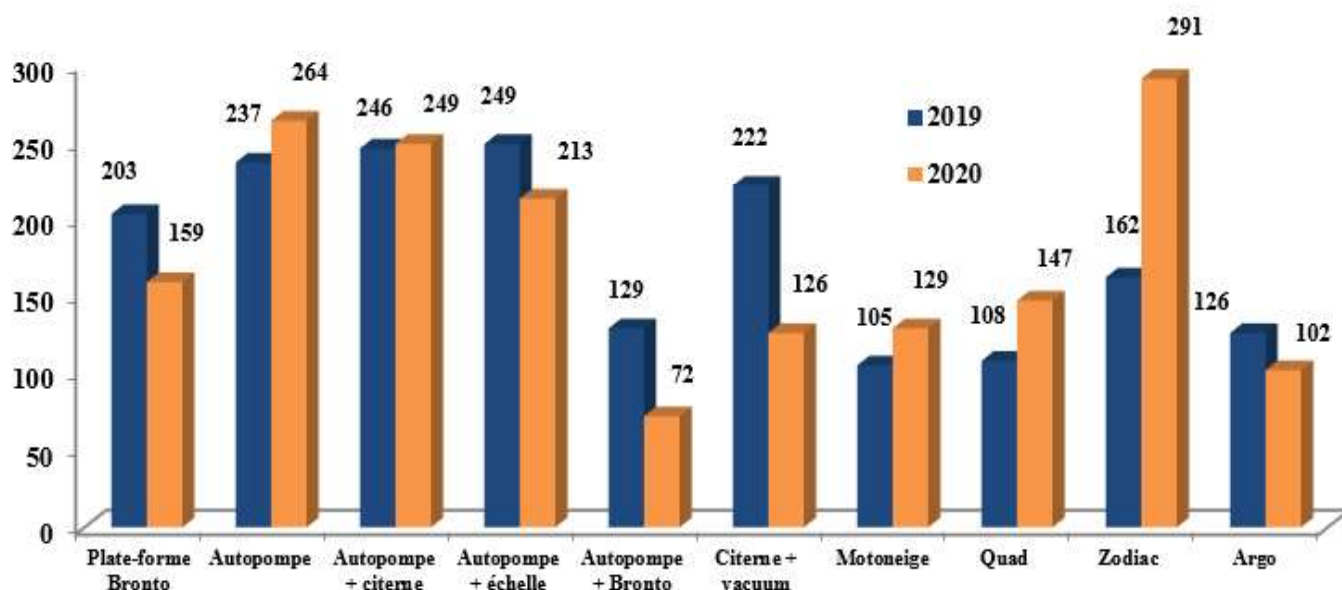
MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Maintien des compétences - Division intervention 2016-2020 (en heures)

Maintien des compétences	2016	2017	2018	2019	2020
OPÉRATION DE VÉHICULES					
	CASERNES				
Camion échelle (février)	405	375	384	240	246
Plate-forme Bronto (mars)	345	327	236	203	159
Autopompe (avril)	405	375	380	237	264
Autopompe + citerne (mai)	405	375	370	246	249
Autopompe + échelle (septembre)	405	375	380	249	213
Autopompe + Bronto (octobre)	341	327	275	129	72
Citerne + vacuum (novembre)	288	180	210	222	126
Motoneige (décembre - janvier)	288	165	126	105	129
Quad (avril - mai)	288	126	120	108	147
Zodiac (avril - mai)	318	234	270	162	291
Argo			270	126	102

Source : Service de sécurité incendie - CTT56

Maintien des compétences - Division intervention 2019-2020 (en heures)



Source : Service de sécurité incendie - CTG42

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Une diminution des accidents de travail en 2020 a été constatée. La direction du service et le personnel travaillent activement afin d'éliminer les risques. Un comité paritaire en santé et sécurité y travaille aussi régulièrement.

De plus, plusieurs mesures sont prises afin d'améliorer ces statistiques, soit par la formation, la sensibilisation, l'achat d'équipement, etc.

L'objectif est de maintenir le taux d'accidents le plus bas possible grâce à la mise en place de méthodes de travail sécuritaires ainsi qu'un processus de gestion qui favorise l'assignation temporaire.

Santé et sécurité au travail 2016-2020

Santé et sécurité	2016	2017	2018	2019	2020
Accident avec perte de temps	6	5	2	6	5
Accident sans perte de temps	27	33	43	49	43
Quasi-accident	1	1	10	3	1
Nombre de jours perdus	409	389	83	427	286
Nombre de jours en assignation temporaire et travaux légers	29	91	533	179	258

Source : Service de sécurité incendie - CTT53

PLAN DE MISE EN ŒUVRE

Le plan de mise en oeuvre qui suit constitue un plan d'action que la Ville de Saguenay doit appliquer dès l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques.

Ce plan désigne les actions à appliquer au cours des cinq prochaines années, établit l'échéancier et

détermine l'estimation des coûts d'investissement pour cette période.

De plus, ce plan sera utilisé afin de produire un rapport d'activités de la mise en oeuvre du schéma de couverture de risques révisé, comme stipulé à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
PRÉVENTION - OBJECTIF 1				
1	S'assurer d'achever le rapport DSI-2003 et le transmettre régulièrement au ministère de la Sécurité publique.	1 à 5		Après chaque incendie, un rapport DSI-2003 est complété et transmis au ministère mensuellement. Ce sont 389 rapports qui ont été complétés en 2020.
2	Continuer les RCCI après un incendie de bâtiment avec du personnel possédant la formation spécifique à cette activité.	1 à 5	B 44 000 \$	Systematiquement, les enquêtes ont été effectuées après chaque incendie de bâtiment. Ce sont 168 enquêtes qui ont été effectuées en 2020.
3	Maintenir l'objectif selon le programme de prévention domiciliaire.	1 à 5	B 87 500 \$	Au cours de l'année 2020, 10 044 appels de prévention résidentielle ont été effectués en secteur urbain et 1 398 appels en secteur non urbain, une légère diminution en raison de la COVID-19..
4	Cibler et développer des programmes pour sensibiliser la clientèle aux risques et aux dangers des incendies selon l'analyse des données.	1 à 5	B 23 000 \$	Programme en développement d'un nouveau système informatique et production de capsules pour les incendies dans les plates-bandes.
5	Maintenir le programme des inspections des risques sur le territoire par les fréquences au programme d'inspection des risques plus élevés.	1 à 5	B 163 000 \$	Inspection de 961 bâtiments à risques moyens, élevés et très élevés.
6	Développer et mettre en place un programme de sensibilisation s'adressant aux propriétaires d'entreprises agricoles, concernant les risques présents et les mesures à mettre en place afin de diminuer ceux-ci.	3 à 5		Programme en développement par le comité provincial, formation des inspecteurs à la fin du mois de mars 2020.
7	Maintenir et bonifier le programme d'analyse des accidents.	1 à 5		Utilisation d'un nouveau tableau permettant de cibler les actions.
8	Maintenir, développer, bonifier et appliquer la réglementation municipale en rapport avec la sécurité incendie.	1 à 5	B 16 000 \$	En continu en 2020, modification du constat pour une tarification unique dès la première offense.
9	Produire annuellement un rapport d'activités portant sur le plan de mise en oeuvre et sur l'avancement des objectifs ciblés inscrits au schéma selon les modalités de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie.	1 à 5		Réalisé chaque année.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
INTERVENTION - OBJECTIFS 2 ET 3				
10	Maintenir en fonction les cinq casernes de pompiers permanents sur le territoire. Fermer les trois postes d'incendie dans les secteurs non urbains.	1 à 5		Les cinq casernes étaient en fonction tout au long de l'année.
11	Maintenir les effectifs à 99 pompiers.	1 à 5		Les effectifs ont été maintenus.
12	Maintenir une force de frappe de dix pompiers pour les risques faibles dans les périmètres urbains sur le territoire des arrondissements de Chicoutimi, de Jonquière et de La Baie selon le temps de réponse défini à la carte n° 3.	1 à 5		Atteinte de la force de frappe avec un pourcentage de 93 % pour l'année.
13	Optimisation des ressources avec les villes limitrophes dans le but d'obtenir une intervention optimale.	1 à 5		Nouvelle entente avec la MRC du Fjord-du-Saguenay pour un échange de services à coût nul pour atteinte de la force de frappe.
14	Définir une force de frappe minimum de huit pompiers dans les secteurs Laterrière, Shipshaw et Lac-Kénogami (anciennes limites).	1 à 5		Intervention de dix pompiers minimum avec deux autopompes et trois camions-citernes.
15	Maintenir la force de frappe selon les ressources inscrites au plan d'intervention pour les risques plus élevés, et ce, dès l'alerte initiale. En l'absence d'un tel plan, le directeur du Service de sécurité incendie doit prévoir, s'il y a lieu, la mobilisation, dès l'alerte initiale, de ressources additionnelles à celles prévues pour les risques faibles. Ces ressources additionnelles devront être suffisantes au regard des caractéristiques propres au bâtiment où l'intervention a lieu.	1 à 5		Force de frappe maintenue pour les risques élevés.
16	Reconstruire la caserne 4 sur un nouveau site afin d'améliorer le temps de réponse et de pouvoir positionner les véhicules d'intervention nécessaires pour protéger adéquatement ce secteur.	1	I 5 500 000 \$	Réalisé en 2018.
17	Procéder annuellement aux inspections des véhicules d'incendie selon le Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et aux accessoires d'intervention.	1 et 4	B 25 000 \$	L'inspection de la flotte véhiculaire d'intervention a été faite par la compagnie L'Arsenal au mois de juillet.
18	Maintenir le programme de remplacement des véhicules.	1	I 1 800 000 \$	Acquisition de deux autopompes en 2020.
19	Maintenir le programme des feux de préemption en vigueur et les installer dans les intersections stratégiques.	1	150 000 \$	En cours de réalisation pour finaliser le dossier au printemps 2021.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
INTERVENTION (SUITE)				
20	Les secteurs non pourvus d'un réseau d'eau sont couverts par une autopompe ou autopompe-citerne conforme et l'envoi de 15 000 litres d'eau avec au moins un camion-citerne conforme. De plus, poursuivre le programme d'amélioration des infrastructures municipales sur le réseau d'eau.	1 à 5		Procédure de déploiement de deux autopompes et trois camions-citernes.
21	Poursuivre la formation et le maintien des compétences pour l'ensemble du personnel chaque année.	1 à 5	B 95 000 \$	Investissement de 70 000 \$ pour la formation technique et le maintien des compétences du personnel.
22	Mettre en place un programme spécifique pour l'inspection, l'entretien, la décontamination et le remplacement des vêtements de protection individuelle (casque, cagoule, manteau, pantalon, gants et bottes) en s'inspirant de la norme NFPA 1851 ainsi que des guides des fabricants.	1		Un programme d'entretien des équipements personnels est en fonction depuis quelques années sous la supervision d'officiers-cadres ainsi qu'une procédure de décontamination sur les lieux d'intervention.
23	Concevoir des plans d'intervention selon le programme et procéder à la mise à jour de ceux en vigueur.	1 à 5	B 30 000 \$	En raison de la COVID-19, nous avons réalisé 11 plans sur un objectif de 40.
AUTOPROTECTION - OBJECTIF 4				
24	Adopter en partie par la modification du règlement en intégrant les nouveaux articles du Code de sécurité du Québec, chapitre 8. Continuer l'application des règlements en sécurité incendie.	1 à 5		Réalisé.
25	Encourager les divers services et organisations publics et privés à faire plus en matière de prévention en incendie en faisant appliquer les règlements en vigueur par la sensibilisation et/ou la collaboration.	1 à 5		En continu.
26	Offrir des programmes de formation et de sensibilisation aux diverses organisations publiques et privées.	1 à 5		Aucun en raison de la COVID-19.
27	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maintenir l'ensemble des spécialités sur l'ensemble du territoire; 2. Conserver la compétence des intervenants dans leur spécialité par la formation et le maintien des compétences; 3. Élaborer un programme sur l'entretien et le remplacement des équipements spécifiques pour les spécialités. 	1 à 5		En continu.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
AUTOPROTECTION (SUITE)				
28	Implanter et maintenir un service d'assistance aux techniciens ambulanciers paramédicaux pour l'évacuation des victimes.	1 à 5		Déjà en fonction. Certaines casernes possèdent des équipements pour le sauvetage hors route et sur les plans d'eau hiver comme été (VTT, Argo, motoneiges, embarcations de type Zodiac). Le personnel de ces casernes reçoit la formation de premier répondant de type 2.
29	Élaborer, maintenir à jour et transmettre au centre d'urgence 9-1-1, au centre secondaire d'appels d'urgence-pompiers ainsi qu'à toutes les organisations intervenantes un protocole local d'intervention d'urgence (PLIU) spécifique aux interventions hors route inspiré du protocole type proposé par le MSP.	1 à 5		Réalisé.
MAXIMISATION DES RESSOURCES - OBJECTIF 6				
30	Poursuivre la contribution des pompiers dans la réalisation de plusieurs activités de prévention des incendies (action prévue à l'objectif 1).	1 à 5		Interruption en raison de la COVID-19.
31	Maintenir la collaboration avec différents services de la Ville afin de poursuivre l'objectif préétabli, soit l'amélioration de la protection incendie.	1 à 5		Certification du centre 9-1-1, développement du plan des mesures d'urgence des bâtiments de la Ville. Le programme avec le Service des travaux publics sur l'identification des bornes-fontaines a été réalisé en 2019.
32	Planifier la sécurité incendie pour faire abstraction des limites municipales afin de concevoir des modalités de prestation du déploiement des ressources.	1 à 5		Entente avec différentes municipalités pour la force de frappe aux limites municipales.
LE RECOURS AU PALIER SUPRAMUNICIPAL - OBJECTIF 7				
33	Maintenir le même niveau de service.	1 à 5		En continu.
34	Sensibiliser la MRC du Fjord-du-Saguenay afin d'offrir un regroupement dans certains services (sécurité civile, spécialités, incendies, enquêtes, etc.).	1 à 5		Toujours en sensibilisation lors d'un comité. Entente pour la force de frappe.
ARRIMAGE DES RESSOURCES EST DES ORGANISATIONS VOUÉES À LA SÉCURITÉ DU PUBLIC - OBJECTIF 8				
35	Maintenir la structure de la gestion des risques, y compris la coordination municipale lors de crise majeure avec l'ensemble des services internes et externes.	1 à 5		En continu. Le centre des opérations d'urgence fut ouvert pour une tempête de neige et pour la gestion de la COVID-19.
36	Développer et maintenir les ententes avec diverses organisations dans le cadre de la gestion des risques majeurs.	1 à 5		Entente avec la MRC du Fjord-du-Saguenay, les bateaux de croisière, la Croix-Rouge, le CIUSSS, la Ville de Sherbrooke, les commissions scolaires, Rio Tinto, la Base des Forces militaires de Bagotville, l'UQAC et les Cégeps.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
ARRIMAGE DES RESSOURCES ET DES ORGANISATIONS VOUÉES À LA SÉCURITÉ DU PUBLIC (SUITE)				
37	Sensibiliser la MRC du Fjord-du-Saguenay aux avantages de la régionalisation des services dans le domaine de l'incendie et des sinistres majeurs.	1 à 5		En continu. Discussions lors de la rencontre..
38	Développer et maintenir les différents comités et partenaires afin d'améliorer les protocoles d'intervention. <ul style="list-style-type: none"> • Centre de répartition 9-1-1; • Services de la sécurité publique et ambulancier; • Rio Tinto; • Résolu; • Croix-Rouge; • CIUSSS; • Commissions scolaires; • Cégeps; • Université; • Autres. 	1 à 5		Aucune rencontre en raison de la COVID-19..



Source : Service de sécurité incendie - Intervention Riverside

POUR NOUS JOINDRE

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
VILLE DE SAGUENAY

444, boulevard de l'Université Est

Chicoutimi (Québec) G7H 5B8

Téléphone : 418 698-3380

Télécopieur : 418 698-3389

Courrier électronique : incendie@ville.saguenay.qc.ca

Site internet : incendie.saguenay.ca



Ce document est transmis par courriel pour limiter la consommation de papier.